



**ADULLACT**

## Communiqué de Presse

Montpellier, le 17 septembre 2020

# Dernier appel pour décrocher pour le label national « Territoire Numérique Libre » 2020

Pour la première fois, l'annonce des résultats et la remise des labels auront lieu en visio-conférence, le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Depuis 2016, le **label national Territoire Numérique Libre** a vocation à récompenser et encourager les collectivités qui ont fait le choix de maîtriser la gouvernance de leurs outils informatiques en favorisant les usages numériques **libres, ouverts et collaboratifs**. Ce label promeut notamment l'utilisation de logiciels libres et formats ouverts pour faciliter les échanges, l'inclusion numérique, et la mise à disposition des données publiques (Open Data).

Le questionnaire de candidature évalue les choix de la collectivité autour de 5 grands axes : **la stratégie, l'interopérabilité, les logiciels libres, l'éco-système libre et l'ouverture des données publiques**.

Le label comporte **cinq niveaux** destinés à évaluer et accompagner les progrès des candidats. Le niveau 5, correspondant à une forme d'excellence, a été décerné pour la première fois en 2019 à la ville de **Nancy**.

En raison de la situation sanitaire incertaine, l'annonce des résultats et la remise des labels auront lieu **mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020** à 10h, en visio-conférence. L'événement sera ouvert à tous, sur inscription.

Le label est soutenu par les associations AFUL, APRIL, Déclic, par le Cluster NAOS (pôle de compétences régional en logiciels et technologies libres) et par la commune de Saint-Martin-d'Uriage.

Le label Territoire Numérique Libre est organisé par l'association ADULLACT, en partenariat avec plusieurs associations et acteurs du numérique libre.

**Infos :**

<https://territoire-numerique-libre.org>

**Contact :**

Béatrice PRADILLON  
Chargée de Communication  
[b.jeanjean@adullact.org](mailto:b.jeanjean@adullact.org)

**Twitter :**

@TerrNumLibre